|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Adhérent  ………………………………………….. |  | **Comité de Sécurité de l’Information**  **SPF BOSA**  **à l’attention de Ben Smeets**  **WTC III**  **Boulevard Simon Bolivar 30**  1000 BRUXELLES |
| Gestionnaire du dossier : …………………….  Tél. : .……………………………………………….  E-mail : ………………………………………….. |  |  |

***OBJET*** *: engagement d'adhésion aux conditions de l'autorisation telles que formulées dans la délibération RN n° 21/2015 du 25 mars 2015 du Comité du Registre national*

Monsieur,

Par la présente, je me réfère à la délibération RN n° 21/2015 du 25 mars 2015 du Comité du Registre national autorisant les autorités publiques belges visées à l'article 5, alinéa 1er, 1° de la LRN ainsi que les organismes publics ou privés visés à l’article 5, alinéa 1er, 2°, de la LRN mais uniquement pour les informations nécessaires à l’accomplissement des tâches d’intérêt général qui leur sont confiées par ou en vertu d’une loi d’un décret ou d’une ordonnance - utilisateurs du système “Federal Authentication Service” (FAS) de Fedict - à utiliser le numéro de Registre national pour la gestion des accès et/ou des utilisateurs aux applications informatiques développées pour réaliser leurs missions de service public.

Par la présente, je demande à adhérer à l'autorisation susmentionnée pour gérer les accès/ou les utilisateurs à l’application/aux applications informatique(s) visées ci-après et développée(s) dans le cadre de ma/mes mission(s) de service public énoncées ci-après et pour laquelle/lesquelles il est recouru au système FAS de Fedict (indiquer l’/les application(s) informatique(s) concernée(s), la/les mission(s) de service public poursuivie(s) et, pour les organismes publics et privés de droit belge, la disposition légale en vertu de laquelle ledit organisme est chargé de ladite mission de service public) :

Après avoir pris connaissance de la délibération RN n° 21/2015 du 25 mars 2015, je m'engage à garantir que l’utilisation du numéro de Registre national et sa prise de connaissance par les membres de mon personnel qui y sont autorisés pour des raisons fonctionnelles, soient conformes aux conditions définies dans cette délibération (concernant notamment le respect du principe de finalité pour l’utilisation de ce numéro, la durée pour laquelle cette autorisation est octroyée, la durée de conservation du numéro de Registre national, les conditions d’utilisation de ce numéro par les seuls membres du personnel en charge de la finalité décrite par l’autorisation, la gestion des accès et des utilisateurs à l’aide du système GGA de Fedict lorsque les accès à l’application informatique concernée se font sur base de mandats/qualités/rôles spécifiques,…).

Afin de garantir le respect de ces conditions, un conseiller en sécurité de l'information est désigné. Ce dernier peut, en toute indépendance, réaliser des évaluations et donner des conseils concernant les mesures de sécurité requises ainsi que concernant le respect de ces mesures au sein de l'organisation. L'indépendance du conseiller en sécurité de l'information est confirmée par sa position au sein de l'organisation. Le conseiller en sécurité de l'information a la compétence et la possibilité de solliciter l'appui de toute personne au sein de l’organisation qu'il estime apte à le faire. Dans le cadre d'une éventuelle mission du conseiller en sécurité de l'information, le membre du personnel concerné fera uniquement rapport au conseiller en sécurité de l'information et observera une discrétion totale vis-à-vis de tiers. Le conseiller en sécurité de l'information ne peut être évalué négativement ou sanctionné uniquement parce qu'il aura accompli correctement ses missions.

La présente lettre comporte en annexe :

* une proposition de désignation d'un conseiller en sécurité de l'information ;
* une déclaration de conformité relative au système de sécurité de l'information faisant l'objet de la demande d'autorisation d'accès ou de connexion au Registre national, complétée conformément à la vérité.

Titre,

(nom)……………………………….

(date)………………………………

(signature)…………………….